

Enfin un nouveau lycée général et technologique à Romainville !

Dans un courrier en date du 28 septembre 2022, la Région Île-de France nous informe du choix de Romainville pour l'implantation d'un nouveau lycée de 800 places. La construction d'un lycée d'enseignement général et technologique à Romainville était une demande ancienne et représente un enjeu majeur pour l'avenir de notre ville. Cet aboutissement, heureux et très attendu, permettra de répondre à la pression démographique croissante sur notre commune et contribuera à réduire les inégalités scolaires sur notre territoire.

En effet, le dynamisme démographique que connaît Romainville conduit 11% des élèves à se diriger vers des établissements privés à la sortie du collège, renforçant les inégalités entre romainillois-e-s. De surcroît, le taux de scolarisation des 15-25 ans est aujourd'hui l'un des plus faibles du territoire d'Est Ensemble et se montre inférieur de 10 points à la moyenne nationale. Après avoir obtenu la mise en œuvre par l'État d'une cité éducative permettant de favoriser les liaisons primaire- secondaire et des moyens renforcés pour nos collèges Pierre-André Houël et Gustave Courbet, c'est une étape supplémentaire de franchie avec l'arrivée d'un lycée. Il garantira la continuité éducative dans notre ville de l'école primaire à la terminale.

C'est face à ce constat et pour concrétiser le renforcement de notre offre éducative que l'équipe municipale s'est pleinement saisie de ce dossier depuis son arrivée aux responsabilités. Dès septembre 2020, le Maire François Dechy a rencontré Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, afin de lancer un travail technique entre nos deux collectivités qui a pu aboutir à ce choix historique pour notre ville. Pour sa réalisation, la Région Île-de-France demandait un terrain de 10.000 m² à titre gracieux. Après études approfondies, il s'avère que seul le foncier « Guimier » disposait de toutes les caractéristiques attendues pour la construction du lycée dans des délais raisonnables et des conditions financières soutenables pour la ville.

L'installation du nouveau lycée sur ce terrain permettra la création d'un véritable pôle éducatif favorisant les liaisons collège-lycée grâce à la proximité immédiate du collège Gustave Courbet. De plus, l'arrivée prochaine du prolongement du T1 (station face au collège) et de la ligne 11 (place Carnot) favorisera son accessibilité.

La création du lycée permettra de mobiliser de nouveaux co-financements pour rénover et développer les infrastructures sportives municipales. Les services sont pleinement mobilisés pour permettre la réimplantation d'un nouveau terrain de football dans les meilleurs délais et en concertation avec les acteurs du monde sportif.

Parallèlement, en partenariat étroit avec le Département, la ville travaille à l'accélération du calendrier de rénovation du collège Gustave Courbet.

Pour Romainville, pour nos enfants, pour une offre éducative à la hauteur des besoins, notre mobilisation continue.

« Accueillir un lycée à Romainville, c'est avant tout un enjeu d'égalité. Égalité des chances, égalité d'accès à l'éducation et aux filières d'excellence. Parce que nous sommes engagés pour l'émancipation de notre jeunesse, il était de notre devoir de tout mettre en œuvre pour qu'arrive enfin un lycée à Romainville. Nous sommes fiers de tenir cet engagement. » **François DECHY, Maire de Romainville**

« Pour former des jeunes toujours plus nombreux sur notre territoire et répondre aux défis pédagogiques et environnementaux, l'implantation d'un lycée à Romainville est l'occasion de donner accès à nos élèves à des filières aujourd'hui absentes à l'échelle de l'ensemble de notre bassin de vie. La création d'une section internationale et les thématiques de la culture, du sport et de la transition écologique pourraient utilement orienter la programmation de l'équipement et son offre pédagogique. C'est l'une des prochaines étapes que nous allons ouvrir. » **Élodie GIRARDET, Maire adjointe à la Petite Enfance, à l'éducation et aux affaires scolaires et Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif**

Contact :
Cabinet du Maire

fkaid@ville-romainville.fr